



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

croissance

Question au Gouvernement n° 1211

Texte de la question

RECONVERSION ÉCOLOGIQUE DE L'ÉCONOMIE

M. le président. La parole est à de M. François de Rugy, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. François de Rugy. Monsieur le Premier ministre, l'un de nos collègues a posé une question relative à la politique sociale face à la crise ; je voudrais, à mon tour, souligner à quel point, pour faire face à cette situation, votre plan de relance est jugé incomplet par les Français (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP*), y compris par d'anciens Premiers ministres UMP tels qu'Alain Juppé et Dominique de Villepin ! (*Même mouvement.*)

Mais il est un point sur lequel je voudrais insister plus particulièrement : c'est le volet écologique, parfois appelé "relance verte".

Dans le plan de relance gouvernemental, la part consacrée à la conversion écologique de notre économie est quasiment anecdotique : 600 millions d'euros, soit 2 % des sommes engagées !

Les mesures de lutte contre la précarité énergétique concernent 50 000 logements modestes. À chacun d'entre eux, vous allouez une somme de 2 000 euros pour financer des travaux que le Grenelle de l'environnement évaluait plutôt à 20 000 euros par logement !

Monsieur le Premier ministre, il faut cesser de considérer la préservation de l'environnement comme une préoccupation réservée aux périodes de croissance et d'expansion.

La crise que nous vivons n'est pas seulement celle d'un système financier, qu'il faut certes réguler. C'est aussi - c'est surtout - celle d'un mode de pensée économique et de production qui privilégie les intérêts de court terme, l'avidité financière de quelques-uns, et néglige les nécessaires équilibres sociaux et écologiques sans lesquels nos sociétés et notre planète sont menacées.

Lors de ses vœux aux Français, le Président de la République avait affirmé, excusez du peu, que de la crise sortirait "un monde nouveau". Monsieur le Premier ministre, êtes-vous prêt à examiner un volet de mesures complémentaires à votre plan de relance, mesures écologiques et sociales qui permettraient de croire à cette affirmation ? (*Applaudissements sur de nombreux bancs des groupes GDR et SRC.*)

M. le président. La parole est à Mme Chantal Jouanno, secrétaire d'État chargée de l'écologie.

Mme Chantal Jouanno, *secrétaire d'État chargée de l'écologie*. Monsieur le député, nous pouvons nous rejoindre sur la nécessité d'une reconversion écologique de notre économie. En effet, au-delà de la crise économique actuelle, une crise écologique se profile. Le rapport Stern chiffre à 5 % le coût de l'inaction face au changement climatique et le récent rapport de Pavan Sukhdev évalue à plus de 3 000 milliards de dollars par an le coût de l'inaction face à la perte de la biodiversité. La reconversion écologique est donc nécessaire, mais celle-ci ne se résume pas au plan de relance. Avant la crise, nous avons lancé le Grenelle de l'environnement que vous avez tous approuvé dans son principe.

M. Daniel Paul. Pas tous !

Mme Chantal Jouanno, *secrétaire d'État*. Il a abouti à la décision d'investir plus de 440 milliards d'euros d'ici à 2020 et de créer 550 000 emplois. Le vrai plan de reconversion écologique, c'est donc le Grenelle de l'environnement.

Or, le Grenelle est déjà en marche puisque, à l'occasion de la loi de finances, vous avez voté, sur les trois

prochaines années, plus de 19 milliards d'euros d'investissements, notamment dans le bâtiment, le véhicule décarboné ou les nouvelles énergies renouvelables.

Le plan de relance vient accélérer ces investissements ; il ne s'y substitue pas. Vous citez le chiffre de 2 %, mais il faut savoir que d'autres études, celle de la banque HSBC par exemple, font état de 21 %. Il ne faut pas opposer l'un à l'autre. Il faut combiner les deux, et c'est un bien mauvais procès que vous faites au plan de relance. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.)*

Données clés

Auteur : [M. François de Rugy](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (1^{re} circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1211

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : Écologie

Ministère attributaire : Écologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 avril 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 29 avril 2009